

Isabelle de France (bienheureuse)

Isabelle de France, sœur du roi Louis IX, est la fondatrice du monastère des Clarisses urbanistes de Longchamp près de Paris.

Tertiaire - née en 1225 - décédée le 23 février 1270 - béatifiée en 1521 - fêtée le 24 février

Fille du roi de France Louis VIII et de Blanche de Castille, sœur cadette de saint Louis IX, elle reçut, comme son frère, une éducation chrétienne très forte : dès son plus jeune âge elle se fit remarquer par sa piété et sa tempérance.

Pour des raisons politiques, son père voulait la marier au comte Hugues de la Marche qui préféra épouser Yolande, la fille du comte de Bretagne. Le pape Innocent IV souhaitait la voir épouser le fils de Frédéric II de Hohenstaufen, empereur du Saint Empire. Ce prince Conrad était en titre mais non en fait, roi de Jérusalem, et devait hériter de l'Empire. Isabelle refusa ce parti et fit connaître à sa famille et au Pape qu'elle souhaitait garder la virginité. Le Pape comprit son dessein, et lui accorda, par bulle (26 mai 1254) l'autorisation de se mettre sous la tutelle spirituelle de religieux franciscains.

Un an plus tard, elle entreprit la construction d'un monastère, dans la forêt de Rouvray (le bois de Boulogne), proche de Paris, sur un terrain concédé par son frère, le roi Louis IX. Celui-ci, très attaché à sa sœur, l'avait autorisée à consacrer une somme de trente mille livres, soit la somme qu'elle aurait eue comme dot, pour la construction du monastère. Le monastère de Longchamp fut achevé en 1259, et accueillit les premières clarisses (de l'obédience de Saint-Damien), venues du monastère de Reims, le 23 juin 1260. En s'inspirant de la Règle écrite par Claire d'Assise, elle avait composé elle-même une règle, un peu moins sévère, qui fut approuvée par Alexandre IV (2 février 1259). Saint Bonaventure, ministre général des Franciscains et d'autres frères l'avaient conseillée ; il prêcha plusieurs fois à Longchamp et rédigea un traité de vie spirituelle dédié à Isabelle : de Perfectione vitae ad sorores (La vie parfaite, pour les sœurs). Le monastère fut consacré à l'humilité de la Bienheureuse Vierge Marie.

A partir de 1260, Isabelle vint s'installer dans une petite maison, construite pour elle dans l'enclos du monastère, pour partager la vie et la prière des sœurs, mais elle ne fit jamais profession religieuse. En 1263, elle obtint du pape Urbain IV, un remaniement de la Règle. Cette dernière rédaction fut adoptée par plusieurs monastères, en France et en Italie (clarisses urbanistes).

Isabelle mourut le 23 février 1270 et fut enterrée dans l'église du monastère. Après la mort de saint Louis (à Tunis, la même année), Charles d'Anjou, frère du roi et d'Isabelle, demanda à une dame de compagnie d'Isabelle d'écrire sa vie, en vue de sa canonisation. Agnès d'Harcourt publia ce récit hagiographique, vers 1280, mais Isabelle ne fut béatifiée qu'en 1521, par le pape Léon X (bulle Piis omnium).

[modifier] Bibliographie

Albert Garreau, Bienheureuse Isabelle de France, sœur de saint Louis, Paris, Éditions Franciscaines, 1955.

Alliot, Anne-Hélène, Isabelle de France, sœur de saint Louis: la vierge savante. Étude de la Vie d'Isabelle de France écrite par Agnès d'Harcourt, Médiévales, 48, 2005, p. 55-75. Gabrielle Joudiou, Isabelle de France et l'Abbaye de Longchamps, Paris, Editions Franciscaines, 2006, 48 p.

Récupérée de

«http://www.wikitau.org/index.php5?title=Isabelle_de_France_%28bienheureuse%29